

(1)

(N° 259.)

Chambre des Représentants.

SESSION DE 1882-1885.

COMMISSION DES PÉTITIONS.

FEUILLETON N° 13.

(18 AOÛT 1885.)

PÉTITIONS SUR LESQUELLES UN RAPPORT A ÉTÉ DÉPOSÉ.

M. LUCQ, 1^{er} rapporteur.

Numéros du feuilleton.	Numéros du registre des pétitions.
1.	15199.

Par pétition datée du 29 avril 1882,

Le sieur Carlier, né en Belgique de parents français et qui, lors de sa majorité, a opté pour la nationalité belge, en vertu de l'article 9 du Code civil, se plaint de la situation juridique qui lui est faite, notamment au point de vue des lois militaires, et prie la Chambre de prendre des mesures pour remédier à l'état de choses dont il souffre.

CONCLUSIONS : *Renvoi à MM. les Ministres des Affaires Étrangères et de l'Intérieur, avec demande d'explications.*

(*Rapport : Annales parlementaires, p. 1686.*)

M. TOURNAY, 2^e rapporteur.

2.	14809.
----	--------

Par pétition datée d'Oignies, le 15 juillet 1885,

Des habitants d'Oignies se plaignent des agissements

Numéros
du
feuilleton.

Numeros
du registre des
pétitions.

du curé de cette paroisse et demandent la suppression ou la réduction de son traitement.

CONCLUSIONS : *Renvoi à M. le Ministre de la Justice.*
(*Rapport : Annales parlementaires, p. 1686.*)

3. 14910. Par pétition datée de Pellaines, le 20 juillet 1883,
Des habitants de Pellaines se plaignent des agissements du curé de cette paroisse et demandent la suppression ou la réduction de son traitement.

CONCLUSIONS : *Renvoi à M. le Ministre de la Justice.*
(*Rapport : Annales parlementaires, p. 1863.*)

4. 14945. Par pétition datée de Gendron-Celles, le 9 août 1883,
Le sieur Jadot, instituteur communal, à Gendron-Celles, se plaint des agissements du curé de cette paroisse et demande qu'on prenne des mesures à son égard.

CONCLUSIONS : *Renvoi à M. le Ministre de la Justice.*
(*Rapport : Annales parlementaires, p. 1863.*)

M. HOUZEAU DE LEHAIE, 3^e rapporteur.

5. 14679. Par pétition datée de Bruxelles, le 20 juin 1883,
Le sieur Van Mulder, éditeur de l'*Étoile Belge*, propose une modification à l'article 13 du décret du 20 juillet 1831, sur la presse.

CONCLUSIONS : *Renvoi à M. le Ministre de la Justice.*
(*Rapport : Annales parlementaires, p. 1862.*)

6. 14755. Par pétition sans date,
Des habitants de Bruxelles, Ixelles, Ambresin et Merxplas demandent une enquête sur la situation actuelle de la prostitution publique et l'examen des mesures préventives et répressives à décréter par la loi.

CONCLUSIONS : *Renvoi à M. le Ministre de la Justice,*
(*Rapport : Annales parlementaires, p. 1910.*)
